

ment ne sera pas une amélioration. J'espère qu'il y aura une amélioration et qu'on s'occupera un peu plus des travaux publics de la province dans les bureaux d'ingénieurs parce que, pour une raison ou pour une autre, on ne s'en est pas beaucoup occupé dans ces dernières années. Dans ma circonscription, on a laissé les brisélames tomber en ruines par suite de manque de soins, lorsqu'ils auraient pu être réparés en dépensant une très petite somme d'argent. Dans d'autres cas, quand le crédit avait été voté pour faire les réparations nécessaires, l'argent a été mal dépensé et gaspillé. Je tiens à insister auprès du ministre sur l'importance de choisir son personnel en Nouvelle-Ecosse et de lui faire surveiller avec soin les travaux publics qui y existent encore. Un grand nombre ont été détruits par les tempêtes et on n'a presque rien fait ou très peu pour les réparer. Dans l'est de la Nouvelle-Ecosse, on n'a presque rien fait depuis 1911 pour donner au public de cette région de nouvelles facilités. Dans tout le Dominion, on a dépensé des sommes immenses, la dette publique s'est augmentée de centaines de millions, mais aucune partie de cette dépense n'a été faite dans l'est de la Nouvelle-Ecosse depuis que le parti conservateur, le parti unioniste et le parti national-libéral-conservateur ont eu la direction dans ce pays. Je ne sais pas si le Gouvernement a l'intention de persister dans cette voie, mais il y a une chose qu'il devrait faire s'il désire accomplir son devoir c'est de prendre soin des travaux publics qui existent pour qu'aucun ne soit balayé à la mer par les tempêtes lorsque la dépense d'une petite somme d'argent pourrait les reconstruire et les conserver. Je n'ai pas autre chose à dire, sauf que j'ai été satisfait d'entendre le ministre déclarer que si les mesures qu'il adopte ne donnaient pas satisfaction, on ferait des changements à l'avenir. Il sera peut-être nécessaire de revenir à l'ancienne méthode si nous trouvons que la nouvelle ne nous fait pas économiser d'argent.

M. CHISHOLM: Le ministre a donné un certificat de compétence à M. Bernasconi, mais un certificat de ce genre devrait être proportionné à la capacité d'un homme. Quand M. Bernasconi était le chef du personnel à Sydney, il s'occupait des travaux de l'île du Cap Breton et il y a là des monuments qui ne prouvent pas sa compétence. Quel que soit son successeur, j'espère qu'il sera plus heureux que M. Bernasconi. Quand je parle ainsi, je pense à plusieurs localités et surtout à Port-

[M. McKenzie.]

Hood. Le quai y est en voie de destruction et de même depuis cinq ans. M. Bernasconi le savait, ainsi que le département, et une dépense de \$800 seulement faite en temps utile aurait empêché la destruction dont je me plains. J'ai averti M. Bernasconi et le département de ce qui se passait mais sans succès. Il en est résulté que la destruction a continué et qu'il faudrait aujourd'hui dépenser de quarante à cinquante mille dollars pour restaurer le quai comme il était auparavant. L'an dernier le département des Travaux publics avait un crédit de \$7,000 inscrit au budget général pour réparer ce quai, mais vous serez surpris, monsieur le président quand je vous dirai qu'on n'a pas dépensé un seul dollar de cet argent lorsqu'on aurait pu économiser de \$5,000 à \$10,000 au moins. Je parle de ce crédit parce que j'étais absent l'autre soir quand on discutait les crédits.

Je saisis aujourd'hui cette occasion de faire connaître mon opinion au ministre, sans m'inquiéter si je réussirai ou non. Le ministre a fait des éloges de M. Bernasconi mais j'ai un mot ou deux de louanges à adresser à M. McKean. Je le crois l'un des fonctionnaires les plus capables et les plus laborieux que le département ait à son service. Je regrette d'apprendre qu'il est mis à la retraite. J'ai toujours remarqué que durant les grosses tempêtes, qui ravagent le littoral abrupte du comté d'Inverness, M. McKean était à la tâche, bien que nombre d'ingénieurs plus jeunes fussent disponibles. On était toujours certain de rencontrer M. McKean aux endroits où l'on avait besoin de lui et il était toujours prêt à faire de son mieux. Pour ma part, je préférerais M. McKean à n'importe quel autre fonctionnaire pour le service de cette région. Je l'ai vu à l'œuvre et je considère de mon devoir de lui rendre ce témoignage.

L'hon. M. LEMIEUX: Je désire ajouter quelques mots dans le même ordre d'idées que l'honorable député qui m'a précédé.

Je désirerais appeler l'attention du ministre sur le mauvais état des différents travaux publics sur la côte de Gaspé. Il peut se faire, monsieur le président, que mes remarques sortent de la question qui fait l'objet du débat; mais, je n'occuperai que quelques instants l'attention de la Chambre et mes observations auront pour effet d'abrégé le débat sur d'autres sujets.

M. le PRESIDENT (M. Steele): Je permettrai à l'honorable député de continuer, puisqu'il est entendu que le débat sera abrégé.